

REGLEMENT REGIONAL HAUTS DE FRANCE

NATATION ARTISTIQUE

2023

■ NATATION ARTISTIQUE

<u>ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS</u>	3
<u>STAGES / REGROUPEMENTS</u>	5
<u>PROCEDURES ET FRAIS D'ENGAGEMENTS</u>	6
<u>AIDE A L'ORGANISATION</u>	8
<u>SYNCHRO DECOUVERTE ET SYNCHRO NAT</u>	9
<u>COUPE DE LA LIGUE</u>	11
<u>SWIM ARTISTIC SHOW</u>	13
<u>CHALLENGE REGIONAL</u>	14

■ NATATION ARTISTIQUE

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

VISIOS CLUBS

3 fois dans la saison, un temps d'échange est organisé entre le pôle natation artistique et les clubs.

Les dates sont consultables sur le calendrier.

INTERVENTIONS d'Isabelle Achour-Talet

Des regroupements clubs sont organisés en fonction des zones géographiques et des types de pratique. L'objectif est de faire évoluer / progresser les clubs selon leur type de pratique.

- Regroupement Liévin/Noyelles les Vermelles / Grandvilliers / Bray-Dunes / Abbeville (Ballet)
- Regroupement Moreuil / Amiens / Laon / Mons (Technique)
- Regroupement Soissons / Marcq en B / Dunkerque / Douai / Cambrai / Arras / Lille (Ballet)
- Regroupement Montreuil / Boulogne (Synchro Nat)

Les dates sont consultables sur le calendrier.

Le tarif est fixé à 80 euros la journée par club ou 150 euros / 2 jours par club.
Le club « hôte » est exempté du coût financier.

MISE À DISPOSITION D'UN SALARIÉ DE LA LIGUE POUR ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Les demandes doivent être formulées à contact@ffnatationhdf.fr en précisant les missions et les dates d'interventions souhaitées.

La prise en charge financières dépend de la situation :

- **Organisation propre au club (forfait + frais)**
 - ⇒ 80.00€ par jour + les frais éventuels de déplacement
 - ⇒ Frais d'hébergement et de restauration à la charge du club organisateur

■ NATATION ARTISTIQUE

- **Délégation d'une organisation fédérale ou nationale 2**

⇒ Tous les frais sont supportés par la Ligue Régionale de Natation HDF

Dans tous les cas, une convention sera établie entre la ligue et le club partenaire.

NATATION ARTISTIQUE

STAGES / REGROUPEMENTS

OBJECTIFS

- Faire progresser le niveau technique des nageurs / nageuses
- Formation initiale et continue des entraîneurs
- Créer un réseau d'échange entre les entraîneurs, mieux se connaître

CALENDRIER

Les dates sont consultables sur le calendrier.

ENCADREMENTS ET FORMATEURS

Equipe technique régionale

NATATION ARTISTIQUE

PROCEDURES ET FRAIS D'ENGAGEMENTS

- Les engagements en synchro découverte, synchro nat et en compétition se réalisent sur extranat.
- A l'initiative de la Ligue, des procédures « manuelles » d'engagement peuvent également être mises en place si nécessaire.
- Les engagements comprennent :
 - L'engagement des nageurs/nageuses en figures imposées et/ou en ballets
 - L'engagement des officiels conformément à la circulaire des officiels
- Pour pouvoir participer à une compétition, les engagements via Extranat sont OBLIGATOIRES. Les dates sont affichées sur Extranat.
- Ces modalités s'appliquent dès lors que le programme des compétitions permet le respect de ces procédures. Il importe, donc, que les responsables des clubs chargés des engagements prennent connaissance régulièrement du calendrier publié et des dates limites d'engagement sur Extranat.
- Il est souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et de rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire, sans oublier les figures imposées pour solo, duo et équipe en Championnats Avenir et Jeune. **Bien vérifier si les modifications ont été prises en compte.**
- Le paiement des engagements est accepté via extranat ou par virement à la Ligue jusqu'à 15 jours après la fin de la compétition. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageurs / nageuses à la prochaine compétition.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte			
CR NORD DE FRANCE AGENCE DE TOURCOING-RUE DE GAND Tel. 0328820281 Fax. 0320767777			 Toute une banque pour vous
			11/09/2021 00631
Intitulé du compte		ASSOC. LIGUE REGIONALE DE NATATION HAUTS DE FRANCE 138 BIS RUE LEON BLUM 62290 NOEUX LES MINES	
Domiciliation			
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
16706	00035	53938500319	59
IBAN			FR76 1670 6000 3553 9385 0031 959
Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT			AGRIFRPP867

NATATION ARTISTIQUE

➤ Frais d'engagement

Pass compétition	Pas de frais d'engagement
Synchro Découverte / synchro Nat	5 € par épreuve par nageur/nageuse
Challenge régional	6 € par nageur/nageuse + 6 € par ballet
Coupe de la Ligue	5 € par nageur/nageuse
Championnat régional	7 € par nageur/nageuse + 7 € par ballet
Championnat / Challenge N2	8 € par nageur/nageuse + 8 € par ballet
Swim Artistic Show	3 € par nageur/nageuse

En cas d'engagement après les périodes d'engagement sur extranat et avant le début de la compétition, les frais d'engagements seront doublés (y compris en synchro découverte et synchro nat).

Les engagements en cours de compétition sont interdits.

➤ Forfait individuel

Déclaré après la fermeture d'extraNat.fr SAUF en cas de production de certificat médical dans les 48 heures : **80 €**

Cette règle n'est pas appliquée aux sessions de synchro nat.

➤ Pénalités support musical de ballet

Tout support non conforme ou apporté hors délais : **50 €**.

■ NATATION ARTISTIQUE

AIDE A L'ORGANISATION

- Synchro nat argent / or : **40 €** par session
- Coupe de la Ligue : **100 €** par jour
- Championnat / Challenge régional : **100 €** par jour
- Championnat / Challenge N2 : **150 €** par jour
Une demande de subvention régionale peut être réalisée par l'organisateur
- En cas de location de matériel de sonorisation : **300 €** maximum (sur présentation de la facture)
- Prise en charge des frais de déplacements du juge-arbitre pour les championnats et challenge

NATATION ARTISTIQUE

SYNCHRO DECOUVERTE ET SYNCHRO NAT

PASS COMPETITION

Musique : [lien pour télécharger la musique du pass compétition](#)

Les pass compétition sont organisés par les clubs après autorisation de la Ligue. Les organisations sont à demander par mail à marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr

SYNCHRO DECOUVERTE / SYNCHRO NAT

Les synchro découverte sont organisés par les clubs après autorisation de la Ligue. Les organisations sont à demander par mail à marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr

TIRAGE AU SORT

Affichage sur le site de la ligue + FB

EPREUVE TECHNIQUE

Les nageurs / nageuses de la catégorie junior passeront les épreuves de la catégorie jeune.

JURYS

En application de la circulaire des officiels, il est nécessaire que les officiels appartiennent au minimum à 2 clubs différents.

Le jury de la compétition sera établi par le responsable des officiels, un formateur ou le juge arbitre de la compétition. Les secrétariats et compositions de jurys doivent être intégralement complétés (prénom + nom), y compris les juges en examen.

INFORMATIQUE

Le club organisateur devra gérer la compétition à l'aide du logiciel Xo. Il devra envoyer les ordres de passage des différentes épreuves et la liste des officiels et officiels en examen avant la compétition afin de permettre aux clubs participants de contrôler leurs engagements, avec copie à la Ligue à marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr et isabelle.achourtalet@ffnatationhdf.fr

Le programme de la compétition sera établi par le juge arbitre de la compétition, en accord avec le club organisateur de la compétition et le responsable des officiels ou un formateur.

■ NATATION ARTISTIQUE

Les juges en examen seront engagés sur extranat en même temps que les officiels du club.
Tout juge en examen non engagé sur extranat ne sera pas admis à passer des épreuves le jour de la compétition.

Les entraîneurs et toutes personnes ne faisant pas partie du jury (jury, secrétariat, déléguée) ne sont pas autorisés à rester à proximité des jurys, ni sur les plots, pour le bon déroulement des épreuves.

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats des épreuves devront, dans la mesure du possible, être donnés le jour de la compétition.

- Le fichier des résultats devra être télétransmis à la FFN dans les meilleurs délais
- Les résultats sous format PDF devront être envoyés à la Ligue à marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr et isabelle.achour-talet@ffnatationhdf.fr
- Les résultats sont consultables sur le site fédéral national
- Le jury devra être envoyé au responsable des officiels ou à un formateur pour le suivi des officiels et des officiels en examen dans la semaine suivant la compétition

Pour le suivi du Synchro Nat, à chaque validation de niveau (découverte, argent ou or), le responsable de club devra adresser un mail à marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr et isabelle.achour-talet@ffnatationhdf.fr pour mise à jour du niveau dans extranat. Les informations à transmettre sont IUF, nom + prénom, date de naissance et date de validation des épreuves

NATATION ARTISTIQUE

COUPE DE LA LIGUE

OBJECTIFS

Compétition préparatoire aux compétitions de la saison en cours avec des conditions de participation allégée et simplifiée pour permettre à chaque nageur/nageuse et club d'y participer

CALENDRIER

Les dates sont consultables sur le calendrier.

CATEGORIES D'ÂGE

AVENIR	2011 et après
JEUNE	Filles : 2011 à 2008 Garçons : 2011 à 2007
JUNIOR	Filles : 2008 à 2004 Garçons : 2007 à 2003
SENIOR	2008 et avant
MAITRE	2003 et avant

CONDITIONS D'ACCES

Il n'y a pas de condition d'accès

EPREUVES

AVENIR	2 figures obligatoires Equipe libre (pas de limite de temps) Combiné (pas de limite de temps)
JEUNE	2 figures groupe 1 Equipe libre (pas de limite de temps) Ballet acrobatique (pas de limite de temps) Combiné (pas de limite de temps)

■ NATATION ARTISTIQUE

JUNIOR	Equipe libre (pas de limite de temps) Equipe technique (pas de limite de temps) Ballet acrobatique (pas de limite de temps)
SENIOR	Equipe libre (pas de limite de temps) Ballet acrobatique (pas de limite de temps) Ballet combiné (pas de limite de temps)
MAITRE	Equipe technique (pas de limite de temps) Equipe libre (pas de limite de temps) Combiné (pas de limite de temps)

Les épreuves sont indépendantes, il est possible de présenter des nageurs/nageuses uniquement en figures imposées ou uniquement en ballet.

CLASSEMENTS ET PODIUMS

Figures imposées : 1 classement par année d'âge dans chaque catégorie
 Un classement pour chaque épreuve de ballet et pour chaque catégorie d'âge.

■ NATATION ARTISTIQUE

SWIM ARTISTIC SHOW

- L'utilisation de matériel est autorisée pour les chorégraphies
- Costumes autorisés
- Autour d'un thème : **le cinéma**
- Événement organisé sous forme de « gala régional » avec fil conducteur et programme
- Temps max de la chorégraphie : **3 minutes**, pas de temps minimum
- Pas de limitation de temps / de nombre pour les parties à sec / dans l'eau
- Favoriser les chorégraphies sous forme de combo
- Pas d'effectif minimum et maximum
- Pas de catégorie d'âge, tout âge autorisé dans la même chorégraphie

- Communication / promotion de l'événement assuré par la ligue en lien avec le club / municipalité support
- Tarif maximal pour l'entrée du public : 5 euros / adulte et 3 euros / enfants à partir de 8 ans au bénéfice du club

- Evaluation par les partenaires de la ligue

NATATION ARTISTIQUE

CHALLENGE REGIONAL

REGLES FFN

Se reporter au règlement annuel

REGLES REGIONALES

- 2 solos maximum par catégorie d'âge
- 2 duos maximum par catégorie d'âge

CATEGORIES D'AGE

AVENIRS	2011 et après
JEUNES	Filles : 2008 à 2011 Garçons : 2007 à 2011
JUNIORS	Filles : 2004 à 2008 Garçons : 2003 à 2008
SENIORS	2008 et avant

DUREE DES BALLETS

	SOLO	DUO LIBRE DUO LIBRE MIXTE	EQUIPE	COMBINE
AVENIRS JEUNES	1'30 (+ou- 5 sec)	2' (+ou- 5 sec)	2'30 (+ou- 5 sec)	
JUNIORS SENIORS	1'45 (+ou- 5 sec)	2'15 (+ou- 5 sec)	3'00 (+ou- 5 sec)	2'30 (+ou- 5 sec)

SCORE DE QUALIFICATION POUR LE CHALLENGE NATIONAL 2

	SOLO	DUO LIBRE DUO LIBRE MIXTE	EQUIPE	COMBINE
AVENIRS	55	54	53	
JEUNES	57	56	55	

■ NATATION ARTISTIQUE

JUNIORS	59	58	57	57
SENIORS				

CLASSEMENTS ET PODIUMS

- Résultats : 100% épreuve libre.
- Deux classements et deux podiums dont :
 - un classement pour la poule A
 - un classement pour la poule B (attention : la poule B ne donnera pas de points au classement National des Clubs).